

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-trois, le 3 juillet, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 27 juin 2023.

PRESENTS : Geneviève GIRARD, Daniel GROUSSON, Suzanne BROT, Stéphanie HOUSET, Antonin KOSZULINSKI, Sabine TAULEIGNE, Patrick GROUPIERRE, Corine ARSAC, Isabelle WICKI, Laurent PEMEANT, Valérie GARCIA, Philippe MILLOT, Fanély MONVILLE, Luc CHARPENTIER, Marie-Renée AVON, Jérémy FERNANDEZ, Geneviève BOUIX, Guy LE DROGO, Jean-Louis SAINT-CLAIR, Catherine BARNERON, Dimitri DELAIGUES, Danièle BERTHONNET, Michel BERNE, Dorian DANTIN, Pierre TRAPIER, Agnès PAGES, Marie-José BAYOUD-TORRES, Hélène PINET, Jean-Michel BOCHATON, Sandrine AUGIER

POUVOIRS : Lilian CHAMBONNET à Jérémy FERNANDEZ ; Sylvie DELOCHE à Stéphanie HOUSET ; Claude ILLY à Sandrine AUGIER

OBJET : EXCEDENT BUDGET ANNEXE – REVERSEMENT BUDGET OPERATIONS ECONOMIQUES AU BUDGET PRINCIPAL

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal l'excédent constaté au Compte Financier Unique 2022 du Budget Opérations Economiques, soit 79 194.70 € en fonctionnement cumulé.

Il est décidé, par 26 voix pour, 5 voix contre et 2 abstentions, de reverser une partie de cet excédent, soit 35 000 € au budget principal communal conformément aux inscriptions budgétaires approuvées lors du vote du Budget Primitif.

Cette dépense est prévue à l'article 65822.

Fait et délibéré en mairie.

Liste des votes affichée et publiée le

Le Maire,

Geneviève GIRARD

